



Lettre d'information - Février 2023

Point travaux n°2 Déconstruction & Géothermie



Mot du Président aux riverains du futur site des Archives

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle lettre d'information du chantier des Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Conformément au calendrier, les démolitions des pavillons et des cloisons intérieures se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février. La majorité des déchets extraits seront triés pour être réutilisés sur d'autres chantiers.

L'une des prochaines grandes étapes consistera à la mise en place d'un système de géothermie. Cette installation nécessite pour cela la réalisation de forages d'une profondeur de 150 mètres. Nous veillerons encore une fois à limiter les nuisances lors de cette phase.

Les services du Département se tiennent à votre disposition pour toute question sur les travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Michel Pélieu,
Président du Département
des Hautes-Pyrénées





Point chantier

Méthode de déconstruction



Le bâtiment a fait l'objet d'un **diagnostic déchets** préalable à la démolition. Il consiste notamment à inventorier les matériaux constitutifs des ouvrages destinés à être démolis. Contrairement à la démolition, la méthode de déconstruction utilisée ici introduit **le tri sélectif des déchets dans l'objectif d'être valorisés**.

Pour cela, les bâtiments font l'objet d'un curage intérieur qui permet de séparer les différents matériaux (briques, bois, plastiques, métaux, etc...).

4 800^T

Tonnes de déchets

Dont 3 900^T

directement valorisables

Après traitement en filières spécifiques, **les déchets sont en grande partie valorisés**, par exemple en matériaux de sous-couche routière pour les gravats inertes.

Quantités estimées : 4800 tonnes de déchets dont 3900 tonnes directement valorisables.



Géothermie

La production d'énergie du bâtiment sera assurée par la **géothermie**. L'installation fonctionnera **sur 20 forages de 150 mètres de profondeur** positionnés sous le bâtiment en extension et reliés à deux thermofrigopompes capables de produire du chaud et du froid en simultanément. L'installation permettra la bonne conservation des archives traditionnelles (tant papier, parchemin que photographiques).

L'avantage de l'énergie géothermique est son rendement très performant. Ici il sera de 5, c'est-à-dire que pour **1kWh d'électricité consommée, 5kWh d'énergie calorifique seront restitués**.

Les travaux de forages interviendront à partir du 20 février 2023 pour une durée de 40 jours. Ils pourront générer des vibrations en basse fréquence lors de la traversée de couches de sol sans conséquence pour les bâtiments environnants.

20

forages

150^m

de profondeur

1kWh

d'électricité
consommée

5kWh

d'énergie calorifique
restituée

Planning des Travaux

Nov.
2022

Depuis novembre 2022

- Curage intérieur des bâtiments
- Démolition mécanique des pavillons

Fév.
2023

Février 2023 jusqu'à juin 2023 :

- Fin des démolitions des pavillons
- Démolition du bâtiment Fourcade et installation de la base vie définitive
- Forages géothermiques
- Fondations par pieux sécants



Pour toute demande d'information vous pouvez contacter les services du Département.



Département
des Hautes-Pyrénées
6 et 11 rue Gaston Manent
BP 1324 - 65013 TARRES Cedex 09
Tél. : 05-62-56-78-65
www.hautespyrenees.fr



Projet cofinancé par :